

Il faut faire le tri dans ses placements et accepter de prendre un peu de risque pour se constituer un patrimoine.

Protéger son capital, ce n'est pas rester immobile!

JULIETTE SERRE

STRATÉGIE Réforme de la fiscalité de l'épargne, volatilité sur les marchés financiers, hausse des taux d'intérêt... Dans ce nouveau contexte, gérer son épargne n'est pas simple. Les Français en ont bien conscience. Selon un récent sondage réalisé par Sycomore Asset Management, 22 % se disent inquiets des récents changements fiscaux, 20 % redoutent une crise financière et 18 % ont peur de perdre leur capital. « Nous entrons dans une période trouble avec une hausse des taux d'intérêt attendue d'ici à la fin de l'année, ajoute Pierre-Olivier Mourier, directeur de la gestion sous mandat personnalisée chez Vega Investment Managers. Des phases de turbulences sont donc à prévoir dans les prochains mois, ce qui peut compliquer les choix d'arbitrage et inciter à une certaine prudence à court terme. »

Une autre incertitude est celle d'un éventuel retour à l'inflation. « En Europe, elle est aujourd'hui relativement contenue et ne devrait

solidaire, fonds en euros d'assurance-vie...).

Ces produits ont longtemps attiré les faveurs des épargnants. « À juste titre puisqu'ils alliaient liquidité, sécurité et une certaine rentabilité », rappelle Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. Mais, avec la baisse des taux d'in-

Vos placements réclament, pour améliorer leurs rendements, un peu d'efforts. JENNY STURM
STOCK.ADOBE.COM

formances de ces produits depuis trente ans. Un portefeuille mixte en actions et en obligations a rapporté, en moyenne, 23 % de plus que le livret A au bout de dix ans.

Peur du risque ?

Dans son premier baromètre annuel de l'épargne et de l'investissement, le gendarme des marchés

Mais les mentalités commenceraient à évoluer. Le baromètre enregistre pour la première fois en dix ans un léger rebond du taux de détention des actions, concernant 8,7 % de la population contre 7,6 % 2016. Même constat pour la Fédération française de l'assurance qui note qu'un tiers de l'argent

consigne de les détourner des fonds en euros », constate Cyrille Chartier-Kastler, du site Good Value For Money.

Pour bien faire, quelle part de risque faut-il accepter de prendre ? « Cela dépend de votre âge et de vos objectifs. Nous recommandons aussi d'investir sur les marchés de façon progressive pour amortir les varia-



Nos conseils aux quinquas qui veulent préparer leur retraite

Âgés d'une cinquantaine d'années chacun, Jacques et Christine vivent en région parisienne avec leurs deux enfants. Le premier est étudiant et la seconde est encore au lycée. Le couple de salariés perçoit des revenus annuels de 80 000 euros et son taux marginal d'imposition s'élève à 30 %. Il est aussi propriétaire de sa résidence principale, valorisée 800 000 euros, dont le crédit est désormais soldé. Il a également fait le plein sur des livrets A et détient un contrat d'assurance-vie, valorisé 100 000 euros, investi à 100 % dans un fonds en euros.

Le couple s'inquiète désormais pour sa future retraite et craint une baisse importante de ses revenus. Grâce au remboursement de leur crédit, Jacques et Christine bénéficient désormais d'une capacité d'épargne. « Certes, ils doivent financer les études de leurs enfants mais ils peuvent placer une partie de leur salaire en vue de compléter leur retraite dans une quinzaine d'années. Elle peut être de l'ordre de 500 euros, soit 250 euros chacun », estime Gilles Étienne, associé au sein du cabinet Cyrus Conseil.

Autre constat : « Le couple a investi toute son épargne dans des placements sans risque mais qui ne rapportent pas assez sur quinze ans », ajoute Gilles Étienne. En revanche, il ne doit pas toucher à son épargne de précaution versée sur des livrets A qui reste indispensable en cas d'imprévu.

Immobilier locatif...

Pour placer leur épargne, Jacques et Christine peuvent investir dans un bien locatif grâce à un nouvel emprunt. « Les taux de crédit immobilier sont toujours attractifs et emprunter est encore possible dans leur situation. S'endetter pour se constituer un capital reste très intéressant à l'heure actuelle », ajoute Gilles Étienne.

Les taux de crédit immobilier sont toujours attractifs. S'endetter pour se constituer un capital reste très intéressant à l'heure actuelle

GILLES ÉTIENNE,
ASSOCIÉ AU SEIN
DU CABINET CYRUS
CONSEIL

Le couple peut réaliser par exemple un investissement dans l'ancien qu'il louera en meublé classique. Il financera par emprunt la quasi-totalité de l'opération. « Ils peuvent emprunter 140 000 euros sur 15 ans au taux de 1,8 %. Leurs mensualités de 900 euros environ seront remboursées grâce aux loyers perçus de l'ordre de 400 euros par mois et leur épargne mensuelle de 500 euros. » Ce capital peut leur permettre d'acquérir un studio en Île-de-France ou dans une grande métropole régionale où les prix

sont plus raisonnables. La rentabilité nette (une fois déduits les charges, la taxe foncière et les autres impôts) de cet investissement locatif s'élève autour de 3 %, ce qui est le minimum pour être intéressant.

... ou PEA

Autre solution envisageable : ouvrir un plan d'épargne en actions (PEA) qui représente une enveloppe fiscale assez souple et verser sur ce plan 500 euros par mois. Le plan permet d'acquérir des actions européennes ou des fonds qui y sont investis à hau-

teur de 75 % (lire également page 30). Il s'agit d'un investissement plus risqué mais, en contrepartie, sa fiscalité est favorable. « À condition de n'avoir fait aucun retrait pendant au moins cinq ans, les plus-values échappent à l'impôt sur le revenu », précise Gilles Étienne. En supposant que le couple verse 500 euros par mois pendant 15 ans, il disposerait sur son PEA d'un capital de 133 650 euros en 2033, selon Cyrus Conseil, qui a fait l'hypothèse d'un taux de rendement moyen de 5 % par an sur la période.

Diversifier l'épargne placée en assurance-vie

En parallèle, le couple peut aussi consacrer une part un peu plus importante de ses capitaux détenu en assurance-vie à des fonds diversifiés afin de doper sa performance globale à long terme. « En versant de façon progressive une faible partie de leurs avoirs sur des unités de compte qui rapportent en moyenne 5 % dans une hypothèse très prudente, leur portefeuille serait ainsi équilibré en fonds euros et actions d'ici quelques années », ajoute Gilles

Étienne. Il suggère par exemple de basculer du fonds en euros à un fonds patrimonial 500 euros par mois pendant 10 ans. Selon le cabinet, au terme des quinze ans, le capital s'élèvera à 157 608 euros (contre 134 728 euros sans aucun arbitrage sur des unités de compte) sur lequel ils pourront réaliser des retraits pour compléter leurs revenus. ■

NE LAISSEZ PAS DORMIR VOS PLACEMENTS

■ Les épargnants sont souvent négligents lorsqu'il s'agit de gérer leurs produits financiers. Courant 2017, 429 milliards d'euros dormaient ainsi sur des comptes courants non rémunérés. « Les rendements des placements réglementés sont si faibles que les ménages n'arbitrent même plus pour optimiser leur épargne », constate Philippe Crevel. Rester immobile une fois un placement souscrit n'est toutefois pas une bonne idée : il faut faire le ménage dans ses placements et reprendre la main sur la gestion des enveloppes fiscales avantageuses qui sont trop souvent laissées de côté une fois souscrites. Si vous n'envisagez pas de toucher à votre assurance-vie pendant plusieurs années, prenez un peu plus de risques en diversifiant une partie de votre contrat pour obtenir plus de rendement. Si vous bénéficiez d'un plan d'épargne salariale comme 10 millions de salariés selon l'Association française de la gestion financière, soyez proactif et n'hésitez pas à faire des arbitrages réguliers. Selon le groupe Eres, en 2017, un tiers des encours était encore investi par défaut dans des fonds monétaires qui ne rapportent rien. Même raisonnement si vous détenez des biens locatifs : en cas de rendement net trop faible, il ne faut pas exclure de les revendre. Faites vos comptes !

FAITES-VOUS CONFIANCE, LES AUTRES N'ONT PAS TOUJOURS RAISON

■ « En matière de placements, les épargnants ont la fâcheuse habitude d'investir tous au même moment. Ils s'intéressent à la Bourse quand les cours sont au plus haut et revendent quand ils sont au plus bas. C'est pourtant l'inverse qu'il faut faire », relève Philippe Crevel. Sur les marchés, il faut être opportuniste en essayant d'anticiper avant les autres les hausses comme les baisses. Soyez également vigilants avec les produits qui séduisent de plus en plus d'épargnants. C'est le cas, par exemple, des SCPI qui enregistrent des records de collecte ces dernières années. Selon l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim), elles ont récolté 8,5 milliards d'euros en 2017, contre 5,6 % en 2016. Certes, leur rentabilité moyenne est imbattable (proche de 4,5 % en 2017) mais elle s'érode chaque année. Il faut donc les choisir avec grand soin et préférer des SCPI diversifiées (secteurs, pays...) et indépendantes (lire également page 30). Et n'oubliez pas de garder votre bon sens : fuyez les investissements qui annoncent des rendements mirobolants, parfois à deux chiffres (diamants, devises, matières premières, montages immobiliers ou financiers incompréhensibles...) qui s'avèrent le plus souvent être des arnaques.